

se tournant vers les camériers secrets debout près du trône, il les a invités à servir de témoins, en leur disant : vous serez témoins.

Le Saint-Père a alors entonné le *Te Deum*, qui a été continué alternativement par les chantres de la chapelle pontificale et par les assistants.

Après le *Te Deum*, le premier des cardinaux-diacres a récité le verset, *Priez pour nous saint Bonifils et ses compagnons, saint Pierre, Jean et Alphonse* et après le repos, le Pape a récité l'oraison des nouveaux saints. Le cardinal Ricci a récité alors le *Confiteor* en ajoutant les noms des saints canonisés en ce jour à la suite de ceux des bienheureux apôtres Pierre et Paul. Puis le Pape a donné la bénédiction solennelle.

Pendant la récitation de Tierce, le Pape ayant revêtu ses ornements pontificaux, a chanté la messe assisté des cardinaux Zaccari, Zigliara, Verga et Ricci, de NN. SS. de Montel, Mourey et Isbert, auditeurs de rote pour l'Autriche, la France et l'Espagne.

L'Évangile a été chanté en grec et en latin, puis le Souverain Pontife a lu une homélie en latin sur les nouveaux saints à la suite de laquelle après la récitation du *Confiteor* dans les conditions indiquées plus haut, Sa Sainteté a donné de nouveau la bénédiction apostolique.

Après le *Credo*, les membres des ordres religieux auxquels appartenaient les nouveaux saints, ont offert les oblations demandées par la liturgie, c'est-à-dire deux pains, l'un doré, l'autre argenté, deux petits barils, l'un de vin, l'autre d'eau, enfin trois cages contenant l'une deux tourterelles, la seconde deux colombes et la troisième plusieurs oiseaux de différentes espèces.

À l'Élévation, les trompettes d'argent se sont fait entendre, et à la fin de la messe le cardinal Bianchi, préfet de la Congrégation des Rites, accompagné du doyen des auditeurs de rote, a remis au Saint-Père l'honoraire de la messe dans une bourse de soie blanche brodée d'or. Puis la procession est sortie de la chapelle dans le même ordre qu'à l'arrivée.

La cérémonie s'est terminée à une heure et demie.

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, Monsieur Joseph Séguin, curé de Verchères, a été nommé vicaire-forain du Vicariat No 13, le 13 de janvier

M. le curé de Notre-Dame a annoncé au prône dimanche dernier, que la station quadragésimale serait prêchée cette année dans cette église par un prédicateur français Mgr Soulé, ancien évêque de la Réunion.

Une conférence aura lieu chaque dimanche à la grand'messe